Expéditeur

XXXX

Destinataire M….

XXX

Montpellier, le

Par lettre recommandée avec avis de réception n°

Madame, Monsieur le ….

Le… vous m’avez notifié la suspension de mon contrat de travail en m’indiquant que je ne serai pas rémunéré pendant cette période de suspension.

Cette sanction est censée courir jusqu’à ce que je me conforme à la nouvelle obligation vaccinale.

Cette sanction pécuniaire est illégale ; je vous rappelle les termes de l’article L.1331-2 du Code du travail qui disposent que « les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Toute disposition ou stipulation contraire est réputée non écrite ».

Le principe d’interdiction des sanctions pécuniaires étant un principe général du droit du travail, vous ne pouvez pas me sanctionner ainsi.

Je vous mets donc en demeure de reprendre sans délai le paiement de mon salaire.

A défaut, je serai contraint (e) de saisir le Conseil de prud’hommes compétent pour voir rétablis mes droits.

Dans l’attente de votre retour rapide,

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur le…., en l’expression de mes salutations distinguées.

Prénom Nom

Signature